BAREME DES HONORAIRES*

LOI N° 70-9 du 2 janvier 1970 - DECRET N° 72-678 du 20 juillet 1972 - LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014

De Mme BOUBY Frédérique

Achat-Vente de Maison, Appartement, Terrain, Garage :

Honoraires TTC charge Acquéreur / Vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Honoraires charge Vendeur pour les mandats Succès

De 1 à 50 000 €	3 990 **€**
De 50 001 à 75 000 €	4 990 **€**
De 80 001 à 100 000 €	7,5 %
De 100 001 à 125 000 €	6,5 %
De 125 001 à 175 000 €	6 %
De 175 001 à 200 000 €	5,5 %
De 200 001 à 225 000 €	5 %
De 225 001 à 300 000 €	4,5 %
De 300 001 à 400 000 €	4,3 %
De 400 001 à 600 000 €	4,1 %
Au-delà de 600 001 €	3,8 %

Location loi du 6 juillet 1989 (baux conclus depuis le 15/09/2014) :

Honoraires TTC calculés par m² de surface habitable.

	Logement situé en zone non tendue		Logement situé en zone tendue		Logement situé en zone très tendue	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
Entremise et recherche du locataire	90 € TTC	-	120 € TTC	-	150 € TTC	-
Visites, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € / m²	8 € / m²	10 € / m²	10 € / m²	12 € / m²	12 € / m²
Etat des lieux d'entrée	3 € / m²	3 € / m²	3 € / m²	3 € / m²	3 € / m²	3 € / m²

Gestion locative (en partenariat avec MGL)

Tarifs consultables ici: https://www.magestionlocative.fr/media/f_baremes_honoraires_gestion_mgl_1.pdf

Immobilier Professionnel ou Commercial

Honoraires HT calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Achat – Vente de fonds de commerce
1 à 60 000 € : *5* 000 **€** HT
60 001 à 500 000 € : 8,*5* % HT
500 001 à 1 000 000 € : *6* % HT
Au-dessus de 1 000 001 € : *5* % HT

Murs commerciaux, bureaux, entrepôts :
1 à 500 000 € : 5.99 % HT (minimum de 5 000 € HT)
500 001 à 1 000 000 € : 4.99 % HT
Au-dessus de 1 000 001 € : 3.99 % HT

Cession de bail :
Honoraires HT : 10 % HT avec un minimum de 5 000 € HT

Location commerces bureaux entrepôt :
Honoraires HT : 9 % sur 36 mois de loyer avec un minimum de 5 000 € HT

Vente d'Immeubles neufs

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien
Honoraires HT : de 3.5 à 9% suivant contrat Promoteurs

Immobilier à usage agricole

Vente de biens à usage agricole :

Vente de biens à usage agricole :
Honoraires HT à la charge du vendeur
calculés sur le PRIX DE VENTE du bien : 6 %

Location - Bail rural
Honoraires HT à la charge du bailleur :
8 % sur 12 mois de loyer *(Rédaction du bail par le notaire)*

* Chaque mandataire est juridiquement indépendant.
Mis à jour du 2 décembre 2024.

Proprietes-privees.com, réseau national immobilier sur internet
fax : 02 40 05 96 72 - email : contact@proprietes-privees.com
SAS au capital de 40 000 €, 15 rue de l'Atlantique 44115 BASSE-GOULAINE Siret n° 487 624 777, code NAF 6831Z
Carte professionnelle Transaction et Gestion n° CPI 4401 2016 000 010 388, CCI Nantes-Saint Nazaire
Garantie GALIAN, 89 rue La Boétie, 75008 Paris - n°28137 J - T : 2 000 000 euros et G : 120 000 euros
RC Pro.MMA Entreprise, sous le n°120.137.405
Tous nos conseillers sont des agents mandataires indépendants détenteurs d'une attestation de la CCI.
0 805 13 00 17 Service & appel gratuits